

Les immatriculations de véhicules en Auvergne-Rhône-Alpes 2020

Très forte baisse des immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes

Dans un contexte de crise sanitaire et après avoir atteint en 2019 un niveau particulièrement élevé, les immatriculations de véhicules neufs en Auvergne-Rhône-Alpes chutent de 21 % en 2020.

250 060 véhicules ont été vendus en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020, ce qui représente 12 % des transactions nationales.

Les véhicules particuliers constituent 76 % des nouvelles immatriculations et leurs émissions moyennes de CO₂ diminuent fortement du fait de la progression sensible des motorisations alternatives.

Les véhicules utilitaires légers connaissent en région, comme en France, une moindre baisse annuelle des ventes.

Dans un contexte mondial et national de crise sanitaire, le marché automobile a connu en 2020 un net repli qui s'est aussi observé en Auvergne-Rhône-Alpes. Les concessions ont été fermées pendant plusieurs mois. Les incertitudes liées au contexte socio-économique ont influencé le comportement des acheteurs qui s'est traduit par une grande prudence, un report d'investissement ou bien pour les voitures par un transfert vers le marché de l'occasion.

Les acquisitions de véhicules particuliers évoluent fortement, avec l'essor des motorisations alternatives (hybrides et électriques) au détriment des motorisations purement thermiques (diesel et essence).

La motorisation gas-oil ne représente plus que 30 % des ventes régionales de voitures neuves, tandis que les motorisations alternatives triplent leur part de marché par rapport à 2019.

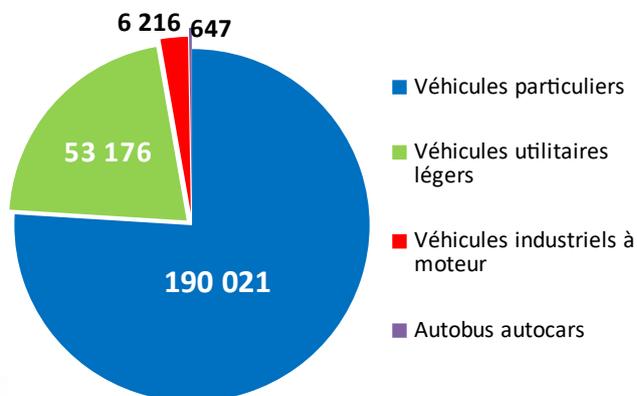
Une grille de malus revue à la hausse, qui devrait se

durcir en 2021, des aides pour l'acquisition de véhicules à très faibles émissions, une progression des préoccupations sanitaires et environnementales, l'essor de zones métropolitaines à faibles émissions (ZFE), ont été autant de facteurs qui ont conduit les acheteurs à se tourner vers des véhicules à émissions moyennes de CO₂ contenues.

Des immatriculations de véhicules particuliers en forte baisse

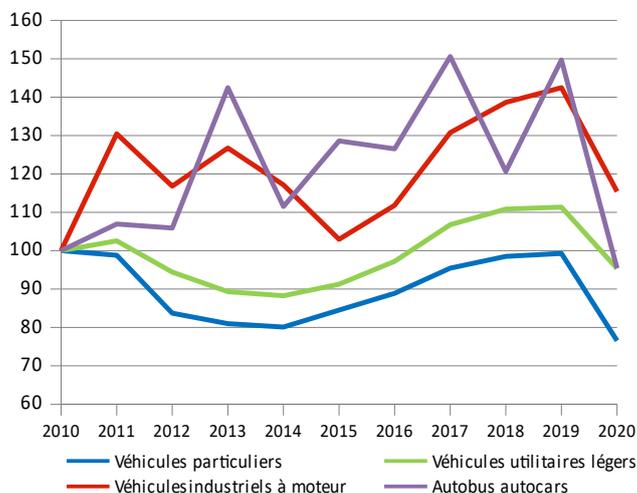
Au niveau national, 1 631 178 voitures particulières ont été immatriculées en 2020, ce qui traduit une diminution annuelle de 25 % pour atteindre un niveau historiquement bas, correspondant à celui de 1975. En Auvergne-Rhône-Alpes, en 2020, 190 021 véhicules particuliers neufs ont été vendus, ce qui représente une baisse annuelle de 23 %, légèrement inférieure à celle observée au plan

Diagramme 1 : La part des catégories de véhicules dans les immatriculations de véhicules neufs



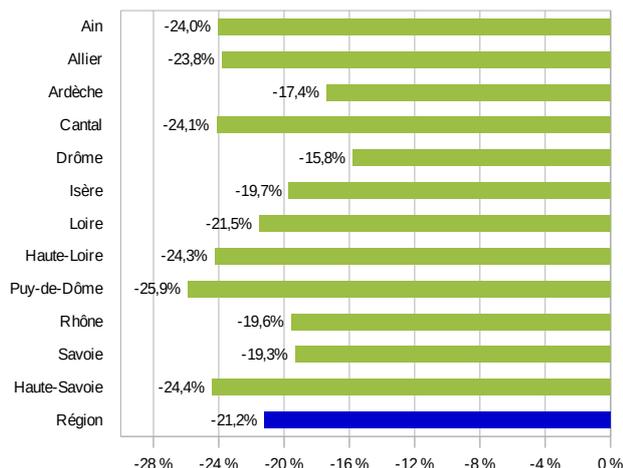
Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2020

Diagramme 2 : Evolution des immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules



Source : SDES-DREAL RSVERO
Indice base 100 en 2010, Auvergne-Rhône-Alpes, 2020

Diagramme 3 : Evolution annuelle des immatriculations de véhicules neufs par département



Source : SDES-DREAL RSVERO
En %, Auvergne-Rhône-Alpes, 2020

national. Tous les départements connaissent des diminutions annuelles sévères, mais les situations diffèrent localement. L'Ardèche, la Drôme et la Savoie baissent de moins de 20 % alors que l'Ain, l'Allier, le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie chutent de plus de 25 %. Le nombre de véhicules achetés par des loueurs ou par des entreprises s'effondre de 26 % par rapport à 2019. Les investissements des particuliers connaissent un recul annuel de 20 % et représentent la majorité des ventes de voitures particulières neuves.

Percée des ventes de véhicules électriques ou hybrides

Le recul des motorisations diesel amorcé en 2013, aussi bien au plan national que régional, s'accélère

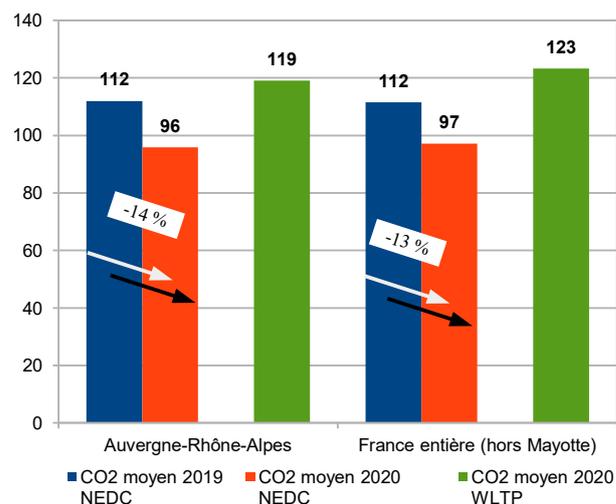
Tableau 1 : Les immatriculations de véhicules neufs par catégorie de véhicules selon le département

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers		Véhicules industriels à moteur		Autobus autocars		Total	
	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle	Nombre	Evolution annuelle
Ain	14 493	-25,7%	3 345	-16,9%	394	-9,4%	8	-85,7%	18 240	-24,0%
Allier	6 723	-25,6%	1 619	-16,2%	225	-15,7%	9	-52,6%	8 576	-23,8%
Ardèche	5 867	-19,8%	1 535	-5,7%	209	-30,6%	91	18,2%	7 702	-17,4%
Cantal	2 961	-29,8%	993	-8,5%	235	-1,3%	30	36,4%	4 219	-24,1%
Drôme	12 187	-16,9%	3 287	-15,7%	819	7,2%	54	-28,0%	16 347	-15,8%
Isère	27 378	-20,9%	6 949	-16,9%	832	-4,3%	163	10,9%	35 322	-19,7%
Loire	14 840	-23,8%	4 224	-13,4%	591	-16,1%	42	0,0%	19 697	-21,5%
Haute-Loire	4 198	-23,7%	1 189	-24,7%	151	-32,6%	15	-46,4%	5 553	-24,3%
Puy-de-Dôme	13 359	-26,9%	3 710	-23,8%	483	-11,9%	53	-25,4%	17 605	-25,9%
Rhône	50 133	-21,9%	16 988	-9,7%	1 404	-29,0%	113	-68,2%	68 638	-19,6%
Savoie	13 518	-19,6%	4 045	-14,5%	462	-40,9%	20	-55,6%	18 045	-19,3%
Haute-Savoie	24 364	-25,9%	5 292	-16,0%	411	-27,1%	49	-37,2%	30 116	-24,4%
Auvergne-Rhône-Alpes	190 021	-22,9%	53 176	-14,4%	6 216	-19,0%	647	-36,3%	250 060	-21,2%
France métropolitaine	1 631 178	-25,0%	400 219	-15,9%	42 770	-24,5%	6 026	-10,6%	2 080 193	-23,3%

Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules et %, Auvergne-Rhône-Alpes, France, 2020

encore en 2020. Avec 57 768 immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de véhicules au gas-oil enregistre une baisse annuelle de 34 % en valeur absolue. Alors que cette tendance se faisait essentiellement au profit de la motorisation essence jusqu'en 2019, ce n'est plus le cas en 2020. En effet les immatriculations de véhicules essence diminuent de 39 % et leur taux baisse de plus de 11 points pour atteindre 45 % du total des voitures neuves vendues. Les motorisations électriques ou hybrides avec 46 349 immatriculations voient leur volume plus que doublé en 2020. 14 778 véhicules électriques purs ont été vendus, en progression de 169 % par rapport à 2019. Les voitures non-thermiques pures qui ne représentaient

Diagramme 4 : Les émissions moyennes de CO₂/km



Source : SDES-DREAL RSVERO, CO2 en g/Km 2019-2020 norme NEDC, 2020 norme WLTP
Auvergne-Rhône-Alpes, France entière

que 8 % des ventes en 2019, connaissent une percée annuelle remarquable pour atteindre une part de marché de 24 %.

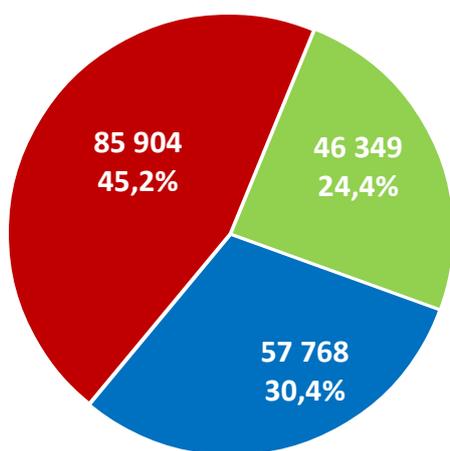
Les émissions moyennes de CO₂ en forte diminution

Jusqu'à fin février 2020, les émissions de CO₂/km des voitures neuves étaient mesurées en norme NEDC corrélée. Depuis le 1^{er} mars 2020, elles sont mesurées en norme WLTP, ce qui induit une rupture de séries dans les statistiques. Rétrapolées pour 2020 en norme NEDC, les émissions moyennes annuelles de CO₂/km des véhicules particuliers neufs baissent fortement pour la région (-14 %) et se situent à 96 grammes/km, contre 112 grammes/km en 2019. On observe la même tendance au plan national. Cette diminution marquée s'explique principalement par l'augmentation de la part des voitures électriques et hybrides dans les immatriculations. Ce résultat se rapproche de l'objectif fixé en 2009 par le règlement européen n° 443, applicable à partir de 2020 au parc de voitures neuves, de 95 grammes de CO₂/km de niveau moyen d'émissions sur l'année civile. Cet objectif ne concerne ni les états, ni les régions, mais les constructeurs automobiles pour les inciter, sous peine de sanctions financières, au développement rapide de technologies plus vertueuses. La déclinaison territoriale de cet indicateur permet toutefois de visualiser les incidences du marché local par rapport aux exigences de la transition énergétique. En nouvelle norme WLTP (supérieure à la NEDC), les émissions annuelles moyennes de CO₂/km des voitures neuves en Auvergne-Rhône-Alpes s'élèvent à 119 grammes/km.

Les investissements professionnels plongent aussi

Les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs

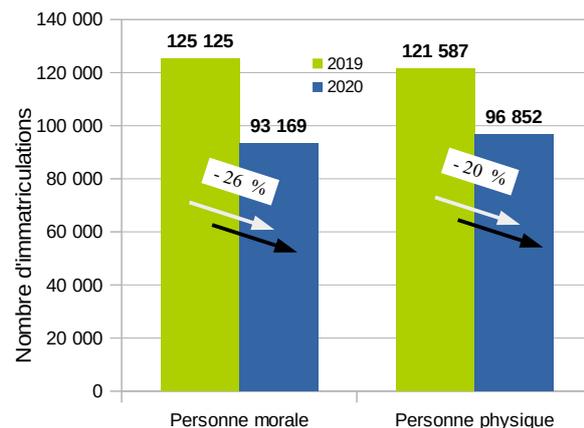
Diagramme 6 : Les immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



— Gazole — Essence Superéthanol — Autres

Source : SDES-DREAL RSVERO 2020
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes

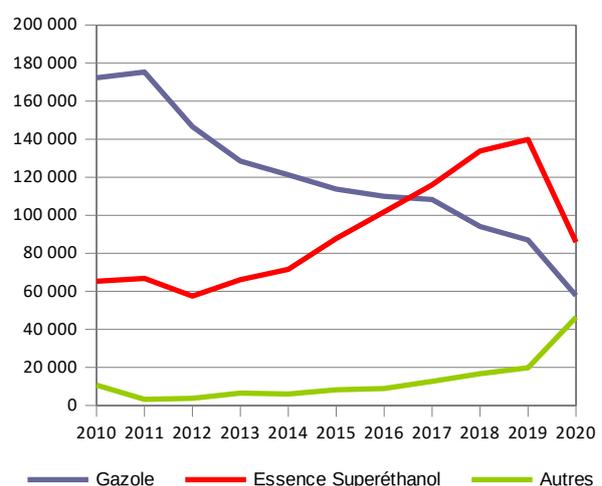
Diagramme 5 : Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs selon la catégorie juridique du propriétaire



Source : SDES-DREAL RSVERO
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, 2019-2020

(poids inférieur à 3,5 tonnes) en Auvergne-Rhône-Alpes connaissent en 2020 une baisse de plus de 14 %, un peu moins prononcée qu'à l'échelle française. Les situations sont variables en fonction des départements. Les véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes, après avoir connu quatre années de hausse consécutives, reculent de 19 % au niveau régional (contre 25 % au niveau national). Là aussi, les résultats sont contrastés en fonction des départements. Avec seulement 647 unités, les immatriculations d'autobus et d'autocars, dont le marché apparaît toujours très erratique, reculent en volume de 36 % par rapport à l'année précédente.

Diagramme 7 : Evolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs par catégorie de véhicules selon le carburant



— Gazole — Essence Superéthanol — Autres
Source : SDES-DREAL RSVERO 2020
En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes

Pour en savoir plus

Site internet de la Dreal : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/connaissance-observation-statistiques-r3242.html>

Site du SDES : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/parc-et-immatriculations-des-vehicules-routiers?rubrique=58>

▪ Tableaux de données mensuelles, trimestrielles ou annuelles par région et département

Tableau 2 : Le parc de véhicules par catégorie selon le département

	Véhicules particuliers	Véhicules utilitaires légers	Véhicules industriels à moteur	Autobus et autocars	Total
Ain	351 425	67 941	6 250	536	426 151
Allier	167 224	38 432	3 431	317	209 404
Ardèche	165 749	39 929	3 170	730	209 577
Cantal	73 183	20 389	2 658	309	96 539
Drôme	278 113	69 601	9 359	892	357 964
Isère	660 463	141 563	9 417	2 156	813 598
Loire	377 176	84 133	7 611	814	469 733
Haute-Loire	118 188	28 749	3 162	443	150 542
Puy-de-Dôme	337 085	72 609	6 613	994	417 300
Rhône	863 863	213 756	28 288	3 758	1 109 665
Savoie	243 017	60 174	6 405	727	310 322
Haute-Savoie	486 220	90 883	6 417	1 207	584 727
Auvergne-Rhône-Alpes	4 121 706	928 156	92 778	12 883	5 155 522
France métropolitaine	32 033 842	6 892 802	615 140	100 712	39 642 495

Source : SDES-DREAL RSVERO

En nombre de véhicules, Auvergne-Rhône-Alpes, France 01/01/2019

Méthodologie

Les données d'immatriculation proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers (RSVERO) du Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Écologique. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations transmises par le ministère de l'Intérieur (Agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

Les données présentées comprennent les véhicules particuliers, les camionnettes et camions, les véhicules automoteurs spécialisés, les tracteurs routiers et les autobus et autocars.

Ne sont pas compris les voiturettes, motocyclettes, cyclomoteurs, remorques et semi-remorques, tracteurs agricoles et autres véhicules agricoles. Sont également hors champ du répertoire les véhicules en transit temporaire (TT) et importés en transit (IT), de l'administration civile ou militaire de l'État, immatriculés en W (véhicule en essais) ou en WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Les données sur le carburant des véhicules de transport et autobus-autocars sont issues des contrôles techniques de l'organisme technique central (OTC).

Les données de stock portent sur les voitures particulières de moins de 15 ans, autobus de moins de 17 ans et autocars de moins de 18 ans, camions, camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de moins de 20 ans, tracteurs routiers de moins de 10 ans.

Quelques définitions

- **Véhicules particuliers** : voitures destinées au transport de voyageurs comportant neuf places au plus.
- **Camionnette** : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- **Camion** : véhicules rigides destinés au transport de marchandises d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes.
- **Véhicules automoteurs spécialisés** : véhicules à moteur destinés à des usages autres que transport : travaux publics, ordures ménagères, ambulances, pompiers, fourgon funéraire, ...
- **Tracteurs routiers** : véhicules routiers conçus pour le remorquage de véhicules non automobiles (semi-remorques).
- **Autobus et autocars** : véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins 10 places assises. Les autobus sont destinés au transport urbain, les autocars sont utilisés en transport routier avec uniquement des places assises.
- **Véhicules utilitaires légers** : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés de PTAC inférieur ou égal à 3,5 tonnes.
- **Véhicules industriels à moteur** : camions, véhicules automoteurs spécialisés de PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.
- **Les émissions de CO₂** des véhicules neufs sont mesurées lors de l'homologation d'un nouveau modèle. Depuis 1973, elles étaient mesurées selon la norme européenne NEDC (New European Driving Cycle). En septembre 2018 a été introduite une nouvelle norme WLTP (Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedures). La principale différence réside dans le fait que les mesures ont lieu lors d'essais sur route et non pas en laboratoire. Elles sont donc beaucoup plus proches des conditions réelles d'utilisation et les valeurs apparaissent plus élevées d'environ 25 %. Depuis le 1^{er} mars 2020, la carte grise doit obligatoirement mentionner la valeur WLTP de toutes les voitures neuves.
- **PTAC** : poids total autorisé en charge.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement-Durable, Autorité
Environnementale

Adresse postale :
63033 CLERMONT-FERRAND
CEDEX 01

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction
Jean-Yves POUYET

Réalisation :
Jean-Cyril DELCROS
Nicolas LAVEISSIERE

www.auvergne-rhone-alpes
.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par :
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Avril 2021

© DREAL 2021